

REGLEMENT

PISCINE PLEIN AIR



Tenue de bain décente



Enfants -10 ans doivent être surveillés par un adulte



Douche obligatoire



Cheveux longs attachés



Pique-nique



Vêtements larges (shorts, bermudas, jupes, robes, burkini amples...)



Livraisons de nourriture



Agressivité verbale ou physique



Alcool et drogues



Enjamber les garde-corps et barrières



Objets en verre



Objets encombrants/dangereux (ballons rigides, matelas gonflable, bouées +60cm...)



Enceintes de musiques et nuisances sonores



Fumer SAUF espace dédié



Courir, plonger, pousser, sauter



Sortie définitive

L'administration se réserve le droit d'interdire l'accès et d'exclure, sans possibilité de remboursement, toute personne ne respectant pas le présent règlement.

De plus, l'administration se réserve également le droit de déposer plainte en cas d'entrave ou violation du règlement, dans le but de préserver les droits, la sécurité et l'intégrité de tous les usagers ainsi que de l'établissement.